



Comité d'Entreprise MAN Diesel & Turbo Commission Culture Bibliothèque

Le 07 janvier 2016

Retrouvez cette note sur :
www.cemdf.org

MODIFICATION SUBVENTION SPECTACLE

Le Président de la Commission Culture Bibliothèque : Patrick FOURNY
Les membres : Annie TALET, Franck DESSANGES, Yves-Marie HALGAND et Christine SPRECHER.
Le Secrétaire du Comité d'Entreprise : Stéphane BARANGER.
La Bibliothécaire : Fabienne JOANNY.



Chaque année, votre CE vous octroie 2 subventions spectacles
(hors parcs de loisirs et manifestations sportives).

Nous demandons maintenant un montant minimum de prix de billet de 15.00€, ceci afin d'éviter d'émettre de trop modestes chèques. Cette subvention peut atteindre un maximum 40.00€/salarié ou ayant-droit et par spectacle.

Nous espérons que vous comprendrez notre démarche !

Rappel : 2 possibilités pour présenter votre demande

- 1) Vous réservez à la bibliothèque votre spectacle, on s'occupe de tout et vous ne réglez que le prix déduit de la subvention.
- 2) Vous réservez par vous-même : les demandes de subvention se font à l'aide d'une fiche d'inscription disponible à la bibliothèque ou sur le site : cemdf.org (documents à télécharger, formulaires) accompagnée de vos billets, et/ou facture précisant noms du salarié et du spectacle ainsi que la date et le prix.